

# Mise en œuvre des *Equator Principles* chez Natixis - Reporting 2011

De par son adhésion aux Equator Principles ( EP ) en décembre 2010, Natixis reconnaît l'importance de la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux (E&S) dans l'étude et le suivi des nouveaux projets financés et la nécessité de recourir à une méthodologie reconnue par le marché et pratiquée par un grand nombre d'établissements financiers.

Durant l'année 2011, Natixis s'est dotée des moyens et a entamé les actions nécessaires visant à assurer la pleine application des EP par les différentes lignes de métiers concernées et leur prise en compte dans les processus internes de décision.

À cette fin, une équipe dédiée (l' *Environmental and Social Responsibility team* ou *équipe ESR*) a été constituée et son action au cours des premiers mois s'est concentrée sur la finalisation d'un mode d'organisation impliquant les lignes de métiers concernées, l'équipe ESR, la direction des Risques et les différentes instances associées au processus d'octroi de crédits de Natixis.

Les grands principes de cette organisation reposent sur les éléments suivants :

- Les lignes de métiers ont la charge directe de l'analyse et du suivi des aspects E&S des opérations, considérés à part entière comme étant un des composants de leur appréciation globale de la qualité du risque. Pour chaque opération étudiée, les éléments de l'évaluation E&S sont réunis à travers une grille de catégorisation mesurant l'importance de l'impact E&S (A = impact élevé, B = impact moyen, C = sans ou peu d'impact) et conditionnant le processus interne d'octroi de crédit (*cf ci-après*).

L'évaluation tient compte de la localisation du projet afin d'appliquer les standards de la SFI pour les projets localisés en dehors des pays considérés comme High Income selon les critères de l'OCDE.

Pour les opérations les plus sensibles (les opérations de catégorie A - et le cas échéant, de catégorie B -), une revue préalable de la documentation *E&S* par un expert indépendant est requise, aux fins notamment de confirmer les conclusions de l'analyse initiale et, pour les projets localisés dans un pays non considéré comme High Income, d'assister l'emprunteur et les prêteurs dans l'élaboration d'un plan d'action. La transposition des éléments clefs du plan d'action dans la documentation financière constitue une étape importante pour atteindre l'objectif de minimiser et d'atténuer les risques *E&S* potentiels.

- Pour les opérations de catégorie A - et le cas échéant, de catégorie B -, l'équipe *ESR* procède, de manière parallèle à la revue effectuée par la ligne de métier, à une seconde revue de la documentation *E&S* du projet et du rapport de l'expert indépendant, lorsque ce dernier est requis. Une attention toute particulière est portée aux opérations présentant les risques *E&S* potentiels les plus élevés. Cette revue parallèle vise ainsi à conforter et à valider l'analyse effectuée par la ligne de métier, sinon la corriger.
- Lorsqu'elle l'estime nécessaire, l'équipe *ESR* peut informer le senior management de la BFI de Natixis de tout sujet particulier d'ordre *E&S* concernant les transactions.
- Toute nouvelle transaction soumise pour décision d'octroi de crédit doit faire l'objet d'une annexe *E&S* à joindre à la demande de crédit et synthétisant les éléments clés de l'évaluation du projet. Cette annexe est préparée par la ligne de métier et complétée – pour les projets de catégorie A et B - par l'équipe *ESR* qui valide ou corrige la catégorisation, et exprime sa position et ses éventuelles recommandations.
- L'annexe *E&S* étant intégrée au sein du rapport de demande de crédit, l'instance d'octroi de crédits a connaissance avant décision des conclusions et recommandations menées jusqu'alors. Pour les projets de catégorie A, il est prévu un processus de décision spécifique avec prise décision d'une instance d'octroi de crédits de rang supérieur.
- Durant toute la durée du financement, les opérations font l'objet d'un suivi sous l'angle *E&S*.

L'équipe *ESR* a mandaté en 2011 un consultant externe pour l'assister dans la préparation et la délivrance de sessions de formation destinées aux différentes équipes concernées (lignes de métier, direction des Risques, direction de la Conformité et autres services fonctionnels). Le contenu de la formation a été centré sur l'évaluation des risques *E&S* au regard des *EP* et des standards SFI sous-jacents, l'ensemble étant illustré de nombreuses études de cas de secteurs différents. Une présentation détaillée des process de Natixis applicables aux *EP* a également été délivrée.

A ce jour, la grande majorité des équipes (près des trois-quarts, en y incluant les fonctions-supports concernées) ont suivi ces sessions et il est prévu que la quasi-totalité d'entre elles soient formées au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012.

Afin de prendre part aux débats consécutifs à la Revue Stratégique des *EP* de février 2011, Natixis a participé activement à deux *task forces*, l'une relative au « *Scope of the EP* » et la seconde au « *Reporting and Transparency* ». Cette participation s'est révélée être un moyen précieux pour prendre rapidement connaissance - en tant que nouvel adhérent des *EP* - des enjeux auxquels les EPFI ont à faire face, dans le contexte de la préparation du 3<sup>ème</sup> amendement des *EP* (l'amendement III).

Les process internes de Natixis s'adapteront en conséquence pour tenir compte de la décision des EPFI et des conditions de ce nouvel amendement.

Ce communiqué constitue le 1<sup>er</sup> reporting *EP* de Natixis et s'est concentré, en tant que tel, sur le processus de mise en œuvre des *Equator Principles* au sein de la Banque.



30, avenue Pierre Mendès France  
75013 Paris  
Tél. : +33 1 58 32 30 00  
[www.natixis.com](http://www.natixis.com)

